

Compte rendu réunion générale du 15 février 2020

14h45 Début de la réunion

Etait présents :

Monsieur Jean Eric LODEVIC, conseiller délégué aux sports

Madame Michèle Voyer, présidente de l'AJS et de l'office des sports

Madame FLEURET MASSON et Monsieur CLEVAT , représentant la municipalité

Monsieur Marcel ALBERT, président du comité départemental de tir à l'arc

Tous les membres du bureau

61 membres du club, présents ou représentés.

Rapport moral sur le club en 2019

Introduction

Monsieur Jean-Eric LODEVIC, conseiller délégué aux sports

Mesdames, Messieurs les représentants de la municipalité

Madame la présidente de l'AJS et de l'Office des Sports, Michèle VOYER

Mesdames, Messieurs les archers

Mesdames, Messieurs,

Au nom de notre association, je vous salue.

Merci à tous de votre présence importante qui nous montre tout l'intérêt que vous portez à la vie de notre club. En étant présents, vous nous démontrez que notre implication, pour notre sport, pour la bonne marche du club, et pour la promotion de notre discipline, à de l'importance pour vous.

Merci aux élus de leurs présences aujourd'hui, mais surtout de leurs présences de tous les instants, à nos côtés dans les moments difficiles, comme dans les moments de convivialité.

Merci pour tout ce qui est fait pour le sport par la ville de La Garde.

L'humain

Nous sommes cette année, 82 , ce qui est bien et stable. Nous sommes de fait le 2eme club du Var par le nombre.

Le taux de renouvellement est de 68%, nous avons donc une base solide de personnes qui se sentent bien chez nous et qui y restent.

Un tiers de nos licenciés sont des femmes, la mixité dans notre sport se fait d'elle-même.

Enfin nous avons un tiers des licenciés qui sont des jeunes, c'est notre relève et c'est l'avenir de notre club.

Enfin la majorité de nos archers sont des tireurs classiques, 70% environ. Notre volonté de créer une école de tir à l'arc à poulies, se heurte encore au manque de volontaires.

Le matériel

Le matériel et les infrastructures sont notre bien le plus précieux. Notre sport ne peut se faire dans de bonnes conditions sans des installations en bon état, et grâce au soutien sans faille de la municipalité, nous avons un terrain et une salle de tir, ce qui fait de nous un des clubs les mieux lotis de la région.

En janvier de l'année dernière, une tempête, nous a détruit 4 cibles du terrain extérieur. Juste avant le début de la saison FITA, c'était le plus mauvais moment. Nous avons demandé de l'aide à la ville, qui nous a fait réparer les cibles abimées, dans l'urgence. Le soutien de la municipalité nous a sorti d'un mauvais pas, et nous pouvons remercier nos élus pour l'aide qu'ils nous apportent régulièrement.

En attendant les réparations de nos cibles extérieures, c'est les bénévoles du club qui ont déplacé toutes les cibles , du pas de tir 18m extérieur, vers le pas de tir FITA, pour nous permettre de commencer la saison dans les meilleurs conditions possibles.

Profitant de ce gros chantier, nous avons fait une dalle en béton à 60m pour permettre aux archers cadets et super vétérans de s'entraîner correctement.

Afin d'améliorer le confort des tireurs du club, et de diminuer notre consommation en électricité, nous avons demandé à la municipalité le passage de tout l'éclairage de la salle de tir en LED. Cela a été réalisé très rapidement. Encore une fois c'est important de pouvoir compter sur le soutien de la ville, et de savoir qu'elle ne nous laissera pas tomber.

Dans le même esprit d'économie en énergie, nous avons changé les éclairages utilisés pour les concours en salle. En copiant l'habillage des spots réalisé par le club des Six-lances (Trans en Provence) nous avons pu remplacer les éclairages de 500w par des éclairages LED de 50W. Moins de consommation électrique mais aussi plus de simplicité et moins de problèmes d'alimentation.

Compte tenu de l'état de notre presse pour les arcs à poulies, il a fallu la changer, pour prendre un modèle plus cher mais aussi plus solide et performant.

Prévisionnel 2020 :

Nous allons changer une grande partie des arcs d'initiation qui ont un âge vénérable et sont tordus. Dans le même ordre d'idée, nous allons prendre des arcs intermédiaires entre les initiations et les compétitions, le but étant de permettre aux débutants de tester avant de faire leurs acquisitions.

Bien sûr, nous continuerons à nous équiper de matériel d'accès à la compétition pour permettre à nos jeunes archers d'évoluer. Ce matériel est loué à l'année pour les archers mineurs, ce qui permet grâce à la gamme dont nous disposons, d'adapter le matériel au tireur tout au long de l'année sans coût supplémentaire pour les parents.

Il semblerait que 3 de nos buttes de tir ne résistent plus et vont être changés dans le courant de l'année. C'est un gros budget, environ 5000€ et aussi beaucoup de travail pour les bénévoles du club.

Les activités

Tous ces travaux, et ces investissements n'ont qu'un seul but, vous permettre de pratiquer et de vous perfectionner.

C'est dans ce but que cette année nous avons mis en place avec l'aide du Comité Départemental de tir à l'arc, des stages de progression pour 10 personnes pendant une journée. Ces stages sont animés par Sandrine , Brevet d'état , travaillant pour le Comité Départemental, ils nous sont facturés 140€ et nous demandons une participation de 5€ par personne pour la journée. Le club prend à sa charge le reste de la somme.

Ces stages connaissent un bon succès et ils seront reconduits au rythme de 1 tous les 2 mois environ, tant que nous aurons des personnes pour y participer.

Cette année aussi nous avons testé avec beaucoup de succès des journées « Passage de flèches » et nous profiterons des beaux jours pour recommencer.

Nous avons aussi organisé une journée « matériel » ou comment faire une corde, monter des flèches, ou faire les réglages de son matériel. Devant le succès de cette journée nous allons bien sûr recommencer.

Enfin nous avons improvisé une soirée « tir de nuit », là encore une franche réussite. Et on devrait pouvoir organiser une soirée complète peut être même avec une sorte de compétition interne.

Enfin cette année nous avons été présents sur toutes les compétitions du département, nous avons quelques succès pour les archers du club, même si des concours très importants comme le championnat Régional ont été annulé à cause des conditions météorologiques.

Enfin notre équipe de jeunes et en train de se reconstituer et nous voyons déjà les premiers résultats.

Et bien sûr grâce à la municipalité nous pouvons être présents dans un certain nombre de manifestations. Ces événements nous apportent beaucoup de visibilité dans la population Gardéenne. C'est en étant au côté de la ville pendant ces démonstrations que nous pouvons faire parler un peu de notre sport.

Nous sommes présents au Forum des Associations, à la Nuit du Sport, et au Rallye Sénior. Et nous pouvons remercier la municipalité d'organiser ces manifestations pour nous, aussi bien que pour tous les habitants de la ville de La Garde.

Tout ce qui se fait dans notre association, ne peut être fait que grâce aux bénévoles. Grâce à tous ceux qui œuvrent en permanence pour que nous ayons le meilleur environnement possible pour pratiquer notre sport.

C'est pourquoi, nous avons fait la demande à la fédération d'une distinction pour un de nos bénévoles. Cette distinction permet à un club de récompenser une personne non dirigeante, par an, pour son bénévolat.

C'est à lui que nous devons la conception du mur de tir de la salle, qui est derrière nous, les cibles extérieures, la palissade de protection et presque tous les aménagements en bois qui fleurissent dans nos installations.

C'est pourquoi je demande à Jean Claude de nous rejoindre, pour recevoir la première médaille du bénévolat.

La médaille du bénévolat est remise à Jean Claude BOUSSAGUET par M Jean Eric LODEVIC

Le Rapport moral est voté à l'unanimité.

RAPPORT DES COMPTES

Le rapport des comptes est exposé par la trésorière qui met les livres de comptes à disposition

Leslie MANUEL lit le rapport du vérificateur aux comptes, absent pour raisons professionnelles

Rapport du vérificateur aux comptes

- :- :- :-

Conformément au mandat qui m'a été confié par l'Assemblée générale de l'association ARC CLUB GARDEEN, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'association, arrêtés au 31 décembre 2019. La vérification a porté sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Je me suis assuré de la concordance des soldes du compte en banque et du livret A avec les relevés de comptes à cette même date .

J'ai procédé à la vérification des dépenses et des recettes enregistrées au cours de l'exercice par le pointage systématique avec les documents justificatifs de base, et obtenu tous les détails et explications nécessaires grâce à une excellente tenue des classeurs de facturation.

Je remercie Patricia Stainer pour la tâche qu'elle a accomplie avec sérieux et bienveillance dans la tenue de la comptabilité de notre association.

Je certifie les comptes tels qu'ils m'ont été présentés.

Laurent PASSEMARD

Le rapport est approuvé à l'unanimité

RAPPORT SPORTIF

Remise des fêches et badges

Lecture du palmarès des archers

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Les membres du bureau sont élus à l'unanimité.

Président : Dominique STAINER

Vice président chargé des relations avec les autorités : Jacques DELPLACE

Vice président : Jérôme DELPLACE

Trésorière : Patricia STAINER

Adjoint trésorier : Hervé MARPEAU

Secrétaire : Jacqueline PERROT

Responsables technique : Dominique MARTIN

Adjoints technique : Patrick BOUCHARD et Philippe LECLERC

15h00 Fin de la réunion